

Etre handicapé et travailler : un combat quotidien

LEMONDE.FR | 16.11.09 | 18h06 • Mis à jour le 17.11.09 | 11h08

Discriminations, structures inadaptées, code du travail insuffisant, les internautes du Monde.fr racontent les difficultés de leur quotidien, dans un univers professionnel loin des préoccupations des personnes handicapées.

- **Expérience à la RATP**, par Ahmed

Je suis travailleur handicapé, j'ai postulé à la RATP en 1997, suite à un reclassement professionnel. J'avais suivi une formation de dix-sept mois, conseillée et payée par la caisse primaire d'assurance maladie de Paris. J'ai été convoqué par la médecine de travail de la RATP, mais j'ai dû essayer un refus. *"Tes collègues ne te feront pas de cadeaux"*, m'a-t-on simplement expliqué. Et la porte s'est refermée. Définitivement.

- **Trois concours pour rien**, par François-Xavier

Fonctionnaire de catégorie B (bien que détenteur d'une maîtrise d'histoire), j'ai réussi trois concours de catégorie A (attaché de la Ville de Paris, attaché d'administration scolaire et universitaire et attaché territorial). Dans les deux premiers cas, je n'ai pas été titularisé à l'issue du stage d'une année. Dans le troisième cas, j'ai épuisé les trois ans de présence autorisés sur la liste d'aptitude.

Je suis handicapé physique reconnu (cat. B, 60 %). Je souffre d'un manque de mobilité du bras gauche (et de plaques métalliques dans le cou) et j'ai survécu à un cancer (lymphome de Hodgkin, rémission en 1991).

J'ai le minimum réglementaire de primes (c'est un système à la tête du client) et n'ai jamais eu aucune promotion dans le ministère depuis mon entrée en 1996.

- **Travailleur handicapé licencié**, par Olivier

Mon histoire ressemble malheureusement à beaucoup d'autres.

J'ai fait beaucoup de métiers différents mais malheureusement j'ai rencontré des difficultés physiques qui m'ont rendu inapte à mon dernier travail. Après un long arrêt et de longues recherches infructueuses, j'ai dû me reconvertir. J'ai été pris en stage comme chauffeur par mon agglomération puis j'ai été embauché. Me voilà aujourd'hui licencié, sans raison apparente, après onze mois de bons et loyaux services. L'entreprise a elle bien touché la prime à l'embauche pour mon handicap.

Je ne décolère pas. Aujourd'hui, j'ai 42 ans. Je faisais mon travail correctement. Que doit-on penser de tout cela ? Mon chef d'exploitation et mon directeur ont eu pour seule et unique réponse : *"Faites ce que vous voulez"*. Je ne suis plus seulement un homme handicapé, je suis devenu un homme désabusé.

- **Qu'est-ce que ça doit être pour un handicap important !**, par M. S.

J'ai un petit problème sur le membre supérieur droit à la suite d'un accident, peu important mais limitant mon activité professionnelle.

J'avais un poste aménagé depuis plus d'un an et demi, et ma direction vient de profiter de ce léger handicap pour me mettre sur un poste administratif, moins bien payé, et dont personne ne veut, sous prétexte de réévaluation de mon poste aménagé.

- **Je devais en faire plus**", par Cécile

Je ne suis pas officiellement handicapée car je refuse de me faire reconnaître comme telle à cause des difficultés que cela occasionne.

Je suis née avec une malformation cardiaque et j'ai subi trois interventions. J'ai malgré tout un Capes d'histoire-géographie.

Les deux dernières années j'ai été fréquemment arrêtée pour maladie (que je compensais en envoyant du travail et en rattrapant mes cours). Malgré cela, je n'avais pas de temps partiel, et j'ai développé deux gros projets (voyage scolaire et mise en place d'une classe pour des élèves en grosse difficulté). S'ajoutaient à cela des heures bénévoles.

Pour remerciement, ma note administrative a été quasiment gelée sous l'argument que pour

avoir une meilleure note, je devrais en faire plus. Dans le même temps, des collègues qui ne faisaient "que" leurs cours ont été remerciés pour leur dynamisme dans l'établissement. Le retard pris dans mon avancement ne pourra jamais être compensé. Il est vrai que le principal a été jusqu'à me reprocher mes absences avant qu'elles n'aient eu lieu !

Le médecin du rectorat m'a annoncé en début de carrière qu'avec mon problème de cœur, j'aurai dû penser à faire autre chose. Lorsque j'ai demandé à faire un dossier médical pour rester auprès du centre de soins, un syndicat m'a répondu que je risquais de ne pas être titularisée, que je ne pouvais pas avoir que des avantages. Je paye mes impôts, je suis fonctionnaire, gagne plus que certains amis mais je ne peux pas emprunter.

- **Je me montre tel que je suis, avec toutes mes différences,** par Edouard

J'ai eu une amputation de la jambe droite à l'âge de 28 mois. Pendant des années j'ai porté mon handicap comme un boulet. Et durant cette période le regard des autres a été corrosif. J'étais une personne handicapée, traumatisée et pleine de complexes.

En tant qu'architecte, ma prothèse de jambe n'a pas été un gros inconvénient même si, parfois, je m'étais parmi les gravas de chantier. J'ai appris à contrôler où je mettais le pied. Par ailleurs, j'ai souvent été soutenu par les entrepreneurs qui me collaient littéralement au corps pour m'empêcher de chuter. Le handicap ici a été source de contact.

Depuis une quinzaine d'années, je suis devenu consultant accessibilité. Je m'occupe de faire passer la loi sur l'accessibilité du 11 février 2005 auprès de mes collègues architectes et collectivités locales. En m'occupant des personnes en situation de handicap, j'ai pu relativiser ma déficience. Celle-ci n'est plus un axe central de ma personnalité. Je m'en suis petit à petit détaché. Je me montre tel que je suis, avec toutes mes différences. Le handicap ne peut pas me définir. Le regard des autres a changé car je ne le ressens plus comme avant.

De boulet à mes débuts, le handicap est devenu ma carte de visite. En tant que spécialiste, une certaine reconnaissance sociale est venue. Mais le plus important c'est le sens des choses de la vie qui a pris du sens. Je m'occupe des autres personnes handicapées, et cela me porte, et cela me rend léger, avec ou sans jambe de bois.

- **Vivre assis dans un monde bancal,** par J. H.

J'ai aujourd'hui 28 ans, et cela fait huit ans que je vis dans mon fauteuil roulant suite à un accident de la route dont j'ai été victime.

A l'époque j'étais à la fac et je voulais devenir enseignant. Mon accident a entraîné un handicap à 90 %.

Il m'a fallu un an et beaucoup de courage pour me présenter à nouveau devant mon université parisienne, avec le même nom, mais une nouvelle vie.

A ma grande surprise, ma fac me refuse l'entrée car elle n'est pas "*adaptée à mon handicap*". Ce que je ne savais pas à l'époque, c'est que le reste de ma vie se résumerait à cette phrase.

Après de longues recherches, je trouve une université prête à m'accueillir. Cela impliquait de déménager mais j'ai eu la chance inouïe de trouver un studio adapté assez proche, dans lequel je me suis installé avec ma compagne. J'avais vingt ans. Mes études terminées, j'ai décroché le diplôme de professeur et je me suis heurté à un autre problème : trouver un établissement adapté où enseigner.

C'est grâce au soutien actif de mon inspecteur académique que j'ai été enfin nommé dans un établissement. Cela fait cinq ans maintenant que j'enseigne dans cet établissement. Aujourd'hui je suis fier de mon parcours. J'ai survécu, et mes efforts sont en plus reconnus par mes élèves, leurs parents, et mes collègues.

Je livre un véritable combat au quotidien pour survivre et travailler dans cette société inadaptée. Mes demandes et besoins sortant de l'ordinaire, c'est uniquement grâce au soutien de mes collègues que je continue à exercer dans la dignité.

- **Vous dites difficultés ?,** par Jean-Michel

Pas simple de résumer ces vingt mois de ma nouvelle vie "à moitié".

Après vingt-cinq ans d'activités professionnelles dans l'océan Indien, je décide de rentrer au bercail avec mon fils en juillet 2007. Demandeur d'emploi, âgé de 55 ans, avec un bac +6, l'APEC me prédit un retour difficile à l'emploi, malgré mes trente années d'expériences professionnelles.

En effet... En mars 2008, je suis admis aux urgences pour des problèmes apparemment gastriques. Je ne sais pas alors que je vais passer près de six mois dans les hôpitaux, et que vais y laisser une bonne partie de moi-même : je retrouve mon domicile fin août 2008 en chaise roulante, amputé fémoral bilatéral, mais avec toute ma tête.

J'ai fait un AVC (accident vasculaire cérébral) qui n'a été pris en charge qu'au bout de trente-six heures. J'y ai laissé mes deux jambes, amputées au-dessus du genoux.

Dur de retrouver ma maison de village (à quatre niveaux), dur tout, dure la vie, dans tous ses actes quotidiens, mais également dans les relations sociales dans mon petit hameau.

Quant à la recherche d'emploi, elle est tout simplement impossible. Je n'ai pas de moyen de transport personnel, les transports collectifs sont inadaptés, j'ai maintenant presque 58 ans, et je suis visiblement handicapé (et reconnu comme tel).

A quoi ai-je le droit à part l'AAH (allocation aux adultes handicapés) et la prise en charge des frais médicaux liés à mon ALD (affection de longue durée) ? Je lis que les entreprises "*s'arrachent les handicapés diplômés*" (Le Figaro de ce jour).

Selon cet article, je devrais donc être "*rare et courtisé*". Je ne demande qu'à voir.

- **Travail et non-travail**, par Jean Baptiste

Je ne travaille pas, et je perçois une allocation adulte handicapé. L'AAH est donnée aux personnes qui ont des restrictions substantielles d'accès à l'emploi. Une personne handicapée célibataire touchera donc un certain pourcentage de l'allocation maximale.

Mais les ressources prises en compte pour le calcul du droit à l'AAH sont l'ensemble des revenus nets catégoriels du ménage. Ce qui veut dire en termes clair que si la personne handicapée vit seule, elle percevra une aide, si elle se marie, elle vivra à la charge de son époux ou de son épouse. Si ils décident d'avoir des enfants, l'époux ou l'épouse subviendra aux charges de tout le monde. Là est le scandale. Après m'être marié à une femme valide, celle-ci se retrouve à payer mes cigarettes.